

■ **Fondation le Grain de Blé**, à Lausanne, proclamation de l'Évangile, expansion de la foi chrétienne évangélique (FOSC du 14.06.2001, p. 4477). Statuts modifiés le 12 septembre 2002 (décision du Département des institutions et des relations extérieures). Nouveau but: proclamation de l'Évangile et l'enseignement biblique de l'enfance et de la jeunesse. Pfister Paul-Henri n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Bataillard Anne-Christine signe désormais collectivement à deux.
Journal no 5005 du 22.05.2003
(01010758 / CH-550.1.013.788-5)